

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 23 septembre 2005  
(convocation du 12 septembre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CAZENAVE Charles, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SECUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme. BRACQ Mireille à M. SIMON Patrick  
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel  
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien  
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BANNEL Jean-Didier  
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita  
M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles  
M. DOUGADOS Daniel à Mlle. COUTANCEAU Emilie  
M. DUTIL Silvère à Mme. DUMONT Dominique

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SEUROT Bernard  
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
Mme. KEISER Anne-Marie à M. JOUVE Serge  
M. LAMAISON Serge à M. FREYGEFOND Ludovic  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MILLET Thierry  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - PAREMPUYRE - Rue Philippe Durand Dassier -  
Aménagement de sécurité et création d'une place publique - Appel d'offres -  
Autorisation de signer le marché**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux, dans le cadre du programme de Voirie d'Intérêt communautaire validé par le Conseil de Communauté en sa séance du 28 mars 2003 doit entreprendre, sur la commune de Parempuyre, des travaux de requalification d'un tronçon de la rue Philippe Durand Dassier.

Cette opération consiste à réaliser un aménagement de sécurité sur la rue Durand Dassier. En complément de ce projet, il est prévu d'aménager une place publique et une voie nouvelle de desserte prévue au schéma d'aménagement du centre, dont une partie sera réalisée par Aquitanis pour la desserte de son opération d'habitations.

Ce projet de Voirie est situé sur l'itinéraire intercommunal assurant la liaison entre la route de Pauillac et le chemin de Labarde.

Les travaux sont divisés en 2 tranches :

- Tranche ferme : Aménagement de la rue Durand Dassier et de la place publique (sauf pour la partie au droit des commerces).
- Tranche conditionnelle : Aménagement de la place au droit des commerces.

Les travaux sont repartis en 2 lots techniques faisant l'objet d'un marché unique :

- Lot 1 : réalisation de la voirie et de l'assainissement (sauf les asphalte)
- Lot 2 : réalisation des asphalte

La répartition par tranche pour chaque lot est la suivante :

- Tranche ferme : Lots 1 et 2
- Tranche conditionnelle : Lots 1 et 2.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application notamment des articles 33 alinéa 3 et 57 à 59 et 72 du code des marchés publics.

Les travaux, dont les délais d'exécution sont fixés à 4 mois pour la tranche ferme et 1 mois pour la tranche conditionnelle, sont estimés à 865 627 € TTC pour la tranche ferme et 96 994 € TTC pour la tranche conditionnelle soit au total 962 621 € TTC.

Le financement des travaux se décompose comme suit :

- pour la rue Durand Dassier, financée à hauteur de 600 000 € sur le programme V.I.C. Cette dépense sera imputée dans le cadre du budget de l'exercice considéré au Chapitre 23 – Compte 2315 – Fonction 8220 – CRB O400- Programme VCA00

- pour la place publique et la voie nouvelle financées sur les crédits du Fond conjoncturel de solidarité 2005 (144 000 €), sur les crédits de l'enveloppe secondaire d'assainissement 2005 et sur les crédits des voies de desserte 2005, dont les imputations sont les suivantes :

\* Chapitre 23 – Compte 2315 – Fonction 8220 – CRB O100 – Programme VCE00

\* Chapitre 23 – Compte 2315 – Fonction 8310 – CRB O200 – Programme PA 31202

\* Chapitre 23- Compte 2315 – Fonction 8220 – CRB O100 – Programme VB 31204

A l'issue de la procédure d'appel d'offres, la Commission d'appel d'offres, en sa séance du 6 juillet 2005, a décidé d'attribuer le marché au groupement ENTREPRISE MALET(mandataire) / APPIA AQUITaine NORD pour un montant de 748 398,84 € HT soit 895 085,02 € TTC.

Dans ces conditions il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à signer le marché à intervenir avec le groupement ENTREPRISE MALET / APPIA AQUITaine NORD pour un montant de 748 398,84 € HT soit 895 085,02 € TTC conformément à l'acte d'engagement ci-joint.

- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
7 OCTOBRE 2005

M. ALAIN DAVID

